

1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE CAMION  
AUTOMOBILE

2. EMISSION AVEC L'AUTORISATION DU  
BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)

3. **VALABLE**  
DU AU  
Jour Mois Année Jour Mois Année  
15 | 02 | 15 | 31 | 03 | 16  
(Ces deux dates comprises).

4. Code pays / Code assureur / Numéro  
**F/244/1695143**

REVELLAT PHILIPPE  
19 RUE CAMILLE CLAUDEL  
94350 VILLIERS SUR MARNE

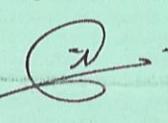
5. N° d'immatriculation (ou à défaut)  
N° du châssis ou N° du moteur  
BD-605-HM

6. Catégorie  
du véhicule\*  
A

7. Marque du véhicule  
VOLKSWAGEN GOLF  
Plus remorque jusqu'à 750kg  
K70

8. VALIDITE TERRITORIALE  
Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire,  
consulter [www.cobx.org](http://www.cobx.org))  
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule  
décrit ici, la couverture d'assurance-conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation  
d'assurance.  
Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso

10. Cette carte a été délivrée par :  
 2 et 4, rue de Pied de Fond  
79037 NIORT CEDEX 9

11. Signature de l'assureur  


A	B	BG	CY(1)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GB	GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M
N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND
BIH	BY	IL	IR	MA	MD	MK	MNE	RUS	SRB(2)	TN
TR	UA									

La Macif vous accompagne au quotidien pour vous rendre la route  
encore plus sûre.  
**Pour toute information, contactez-nous au :**  
De France : **01 55 56 57 58**  
De l'étranger : **+33 1 55 56 57 58**  
ou retrouvez-nous sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de  
Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.  
(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques  
de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie

\* CATÉGORIE DE VÉHICULES - CODE :  
A. AUTOMOBILE C. CAMION OU TRACTEUR E. AUTOBUS OU AUTOCAR G. AUTRES  
B. MOTOCYCLE D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F. REMORQUE

MACIF